



CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCÈS VERBAL DE LA SÈANCE DU 29 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 29 février à 17h30, la Commission Administrative du CCAS de SAINT-PÈRE-EN-RETZ s'est réunie à la mairie, sous la Présidence de M. Jean-Pierre AUDELIN.

Date de convocation : **16 février 2024**

Nombre d'administrateurs en exercice : 9

Nombre d'administrateurs présents : 7

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Jean-Pierre AUDELIN, Président, Mme Ginette VALLÉE, Adjointe à la Cohésion Sociale, Mme Aurélie LERAY, Mme Anaïs GROLLIER, Mme Thérèse AVRIL, M. Christian AUDION, M. Michel BOUILLANT.

EXCUSÉ (E) (S) : M. Stéphane BUREAU, donnant pouvoir à Mme Aurélie LERAY

ABSENT (E) (S) : Mme Hélène DANCER CAMARASA,

SECRÉTAIRE : Mme Ginette VALLÉE

Ouverture de la séance à 17h30

A l'ordre du jour

1- Adoption à l'unanimité du Procès-verbal de la séance du 24 janvier 2024 ;

2 - Adoption du compte de gestion 2023 à l'unanimité ;

3 - Adoption du compte administratif 2023 à l'unanimité ;

4 - Affectation du résultat d'exploitation 2023 à l'unanimité ;

5 - Budget primitif 2024 approuvé à l'unanimité ;

6 - Demandes d'aide financière exceptionnelle pour paiement d'une dette de restauration scolaire accordée en totalité et à l'unanimité.

7 - Demande d'aide financière - Franchise d'assurance, accordée en totalité par 7 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre

8- Question diverses :

> Udaf 44 : les permanences de Conseil budgétaire et l'accès au Microcrédit se réalisent dans le cadre d'une convention signée avec les CCAS. Cette prestation coûte 3500€/an. Ce montant étant trop élevé. La prise de contact s'arrête là.

> Présentation de l'association Le Coup de Main numérique et sa Coccinet à la suite d'une rencontre avec Monsieur JAMOUILLET. L'association propose de venir 5 jours sur la commune pour proposer des rendez-vous individuels pour aider à lutter contre la fracture numérique.

Se pose la question du doublon avec des dispositifs déjà existants sur le territoire. A ce stade aucune suite ne va être donnée à cette proposition.

> Madame Ginette VALLÉE informe le Conseil d'Administration de son souhait de mettre en place d'une mutuelle communale.

La séance est levée à 19h00

Signatures :

**Le secrétaire de séance,
Ginette VALLÉE**



**Le Présidente,
Jean-Pierre AUDELIN**

